

ARCT1BA

2015 - 2016

Bachelier en architecture/TRN

A Tournai - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Code du programme: **arct1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Prérequis entre cours	8
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
- Programme type	8
- ARCT1BA - 1er bloc annuel	8
- ARCT1BA - 2e bloc annuel	10
- ARCT1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	12
- Conditions d'admission	12
- Pédagogie	14
- Evaluation au cours de la formation	14
- Mobilité et internationalisation	14
- Formations ultérieures accessibles	15
- Gestion et contacts	15

ARCT1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme propose une formation générale dans le domaine de l'architecture centrée sur le projet d'architecture.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- maîtriserez les outils et les méthodes de pensée de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture de plus en plus complexes ;
- serez formé#-e aux diverses disciplines liées à l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques.

Votre profil

Les études d'architecture demandent une aptitude à se mettre au service des hommes en vue de concevoir pour leur bien-être. Cette orientation vers autrui doit se compléter de la capacité de voir et d'imaginer dans l'espace.

Le dessin, l'esprit de mécanique et de construction, le goût pour la réalisation de maquettes, l'ingéniosité et l'inventivité témoignent des aptitudes utiles.

La faculté de penser de façon analytique, mais plus essentiellement celle de composer, de structurer, de penser synthétiquement, complétée par le goût de la recherche, est indispensable. Ces aptitudes seront développées tout au long de la formation.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux.

Votre programme

Le bachelier vous propose d'acquérir

- une connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- la maîtrise des outils et des méthodes de pensée et d'action de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture ;
- la connaissance de base des sciences, exactes et humaines, et approfondie des savoirs techniques qui participent à l'ancrage fondamental de la discipline ;
- les techniques de représentation permettant de cerner l'espace architecturé de manière précise et paramétrique ;
- des capacités d'expression et de communication favorisant l'émergence et la mise en valeur de réflexions et de projets.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en architecture. Il débouche sur l'obtention du titre professionnel d'architecte.

ARCT1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le défi proposé à l'étudiant en architecture est de disposer, à l'issue de son cursus de bachelier d'un socle de compétences qui lui permette d'analyser, d'évaluer et de concevoir les dispositifs architecturaux qui structurent lieux vécus, investis et produits par les collectivités et individus.

Dès la première année, il s'exercera à concevoir un projet d'architecture. Progressivement, il découvrira les multiples dimensions techniques, scientifiques, artistiques et sociales que la discipline recouvre. Il se construira un bagage de connaissances et de méthodes transversales nécessaires à la conception. A l'aube de son master, il sera capable de synthétiser ces acquis au travers d'un projet architectural concret.

Durant son bac, l'étudiant en architecture aura développé, en associant les neuf dimensions suivantes, une large capacité à :

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Concevoir un projet

Face à une question d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer certains éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- Articuler et développer, avec logique, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) dans un cadre de paramètres fondamentaux.
- Enoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

Expérimenter une démarche artistique

Face à une situation donnée, imaginer et mettre en Œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.

- Capter l' « air du temps » et identifier les moyens qui seront à même de le révéler.
- Découvrir et élargir les limites de son imaginaire.
- Imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse à une question posée.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en assemblant des concepts préexistants et des idées pour faire une proposition.

Se constituer une culture architecturale

Connaître et comprendre des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.

- Connaître et analyser les références fondamentales de la culture disciplinaire.
- Convoquer des références données qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Développer et activer ses connaissances dans la discipline.

Situer son action

Observer, analyser et interpréter les principales composantes qui constituent la situation culturelle dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.

- Reconnaître, observer et décrire des lieux et des contextes ciblés,
- Analyser des lieux et des contextes selon plusieurs méthodes données et à partir de plusieurs points de vue identifiés,
- Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié pour faire des hypothèses de travail.
- Expérimenter les possibilités de transformation d'un contexte.

Mobiliser d'autres disciplines

Activer sa curiosité et adopter une démarche transversale en vue de consolider les fondements de ses acquis.

- Aller à la rencontre d'autres approches, échanger et nourrir la réflexion architecturale.
- Interpréter les savoirs d'autres disciplines.
- Recourir à d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en Œuvre du projet d'architecture.

Concrétiser une dimension technique

Connaître et reformuler des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.

- Connaître et décrire les principes techniques fondamentaux de l'édification.
- Observer et évaluer les principes constructifs d'un édifice.
- Savoir appliquer les divers principes fondamentaux techniques dans une production architecturale.
- Formuler une compréhension intuitive des structures en vue de l'intégrer dans une production architecturale créative .

Exprimer une démarche architecturale

Utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.

- Connaître, comprendre et utiliser les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Restituer l'expérience d'une spatialité en l'observant et en la questionnant.
- Manipuler le dessin, les maquettes, ou tout autre mode de communication pour explorer et concevoir.
- Identifier les principaux éléments d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.
- Expérimenter et utiliser les moyens de communication adéquats en fonction des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit des idées.

Adopter une attitude professionnelle

Agir en tant qu'acteur conscient de ses futures responsabilités, prêt à expérimenter l'interaction avec les intervenants de l'acte de bâtir.

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel.
- Ecouter et identifier les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager une synthèse en regard des objectifs visés.
- Agir en acteur indépendant capable de comprendre le cadre de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers.
- Expérimenter et observer le cadre de la pratique professionnelle et de la culture architecturale en s'impliquant de manière autonome.

Poser des choix engagés

S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.

- Activer et développer une éthique à travers ses prises de position architecturales.
- Prendre conscience de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société.
- Mettre en relation différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Comprendre le bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Imaginer des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de Bachelier en architecture totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels de 60 crédits

Les matières enseignées sont structurées en cinq domaines spécifiques :

- Projet d'architecture
- Expression, représentation et communication
- Contexte et culture
- Matériaux, structures et construction
- Langues

ARCT1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel
1 2 3

o *Projet d'architecture (67 crédits)*

○ LTARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Olivier Camus, Dimitri Fache, Bernard Gochet, Dominique Maret, Franck Miner, Agnes Mory, Damien Surroca, Pascale Verbeke	240h	23 Crédits	1 + 2q	x		
○ LTARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration	Christoffel Boghaert, Gauthier Coton, Geert De Groote, Mathieu De Paepe, Renaud De Villiers De La Noue, Pascal Marchant, Anne Nottebaert, Renaud Pleitinx, Catherine Vanhamme, Lyderic Veauvy, Emmanuelle Weiss	240h	23 Crédits	1 + 2q		x	
○ LTARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation	Christoffel Boghaert, Gauthier Coton, Geert De Groote, Mathieu De Paepe, Renaud De Villiers De La Noue, Pascal Marchant, Anne Nottebaert, Catherine Vanhamme, Lyderic Veauvy, Emmanuelle Weiss	240h	21 Crédits	1 + 2q			x

o *Expression, représentation et communication (26 crédits)*

○ LTARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Anne Croegaert	22.5h +7.5h	2 Crédits	1q	x		
○ LTARC1121	Géométrie Spatiale : exploration du dessin descriptif	Jan Godyns	22.5h +7.5h	2 Crédits	2q	x		
○ LTARC1220	Géométrie spatiale : approfondissement des modes de représentation	Beatrice Renard	30h	2 Crédits	1q		x	
○ LTARC1122	Moyens d'expression et représentation 1	Jan Godyns, Franck Miner (supplémentaire Agnes Mory), Agnes Mory, Barbara Noirhomme, Pascale Verbeke	90h	4 Crédits	1 + 2q	x		
○ LTARC1221	Moyens d'expression et représentation 2	Jean Couwenbergh, Eric Van Overstraeten	60h	3 Crédits	1q		x	
○ LTARC1320	Conception et simulation numérique	Jean Couwenbergh	45h	3 Crédits	1q			x
○ LTARC1202	Séminaire projet architecture/art	Jean Couwenbergh, Agnes Mory, Barbara Noirhomme, Beatrice Renard, Yeung Fun Yuen (supplémentaire Agnes Mory)	90h	5 Crédits	2q		x	
○ LTARC1227	Séminaire théories : expression graphique et plastique	Pascal Marchant, Henry Pouillon	60h	5 Crédits	2q		x	

o Contexte et culture (41 crédits)

o LTARC1102	Théories de l'architecture 1	Eric Van Overstraeten, Quentin Wilbaux	45h	3 Crédits	1q	x		
o LTARC1302	Théories de l'architecture 2	Frank Vermandel	30h	2 Crédits	2q			x
o LTARC1140	Histoire de l'architecture : des origines aux Moyen-Age	Henry Pouillon	45h	3 Crédits	1q	x		
o LTARC1240	Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours	Henry Pouillon	45h	3 Crédits	2q		x	
o LTARC1141	Philosophie et anthropologie de l'espace	Marie-Clotilde Roose, Chloé Salembier	45h	3 Crédits	2q	x		
o LTARC1142	Sciences du milieu	Georges Mabilie	45h	3 Crédits	2q	x		
o LTARC1241	Architecture, ville et territoire : morphologie	Christian Gilot	30h	2 Crédits	1q		x	
o LTARC1242	Socio-anthropologie de l'habiter	Chloé Salembier, Damien Vanneste	30h	2 Crédits	2q		x	
o LTARC1143	Mathématique : géométrie	Martin Buysse	22.5h +22.5h	3 Crédits	1q	x		
o LTARC1144	Mathématique : analyse	Martin Buysse	22.5h +22.5h	3 Crédits	2q	x		
o LTARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	Christian Gilot	30h	2 Crédits	1q			x
o LTECO1202	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Bernard-Louis Ghislain	15h	2 Crédits	1q		x	
o LTARC1306	Séminaire projet/architecture/sociétés	Jan Godyns, Benedicte Grosjean, Georges Mabilie, Renaud Pleitinx, Chloé Salembier, Quentin Wilbaux	60h	5 Crédits	2q			x
o LTARC1341	Séminaire théories : analyse transversale et impliquée du territoire	Benedicte Grosjean, Georges Mabilie, Chloé Salembier	60h	5 Crédits	2q			x

o Matériaux, structure et construction (38 crédits)

o LTARC1260	Eléments de physique du bâtiment	Pascaline Faux	22.5h +7.5h	2 Crédits	2q		x	
o LTARC1360	Equipement du bâtiment : acoustique et électricité	Adolf Skok	30h	2 Crédits	1q			x
o LTARC1160	Analyse des structures 1 : introduction	Cédric Evrard, Pascaline Faux	22.5h +37.5h	4 Crédits	2q	x		
o LTARC1261	Analyse des structures 2 : compléments	Cédric Evrard, Pascaline Faux	30h+45h	5 Crédits	1q		x	
o LTARC1361	Analyse des structures 3 : applications	Stéphane Boulanger, Pascaline Faux	22.5h +37.5h	4 Crédits	2q			x
o LTARC1164	Construction et matériaux I a	Cédric Evrard, Bernard Wittevrongel	30h	2 Crédits	1q	x		
o LTARC1165	Construction et matériaux I b	Stéphane Boulanger	45h	3 Crédits	2q	x		
o LTARC1262	Construction et matériaux 2	Bernard Wittevrongel	60h	4 Crédits	2q		x	
o LTARC1362	Construction et matériaux III	Bernard Wittevrongel	30h	2 Crédits	2q			x
o LTARC1305	Séminaire projet/architecture/structure	Patrick Adam (supplémentaire Pascaline Faux), Cédric Evrard, Pascaline Faux, Olivier Gallez, Bernard Wittevrongel	60h	5 Crédits	1q			x
o LTARC1363	Séminaire théories : matériaux/structure/construction	Pascaline Faux, Paul Robinet (supplémentaire Pascaline Faux), Paul Robinet, Bernard Wittevrongel	60h	5 Crédits	1q			x

Bloc
 annuel
 1 2 3

o **Stages (2 crédits)**

o LTARC1380	Stage	N.		2 Crédits				x
-------------	-------	----	--	-----------	--	--	--	---

o **Langues (6 crédits)**

o LTARC1123	Anglais 1	Frédéric Declercq	20h	2 Crédits	2q	x		
o LTARC1228	Anglais 2	Frédéric Declercq	20h	2 Crédits	1q		x	
o LTARC1323	Anglais 3	Frédéric Declercq	20h	2 Crédits	1q			x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-arct1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

ARCT1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ **Projet d'architecture**

○ LTARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Olivier Camus, Dimitri Fache, Bernard Gochet, Dominique Maret, Franck Miner, Agnes Mory, Damien Surroca, Pascale Verbeke	240h	23 Crédits	1 + 2q
-------------	--	---	------	------------	-----------

○ **Expression, représentation et communication**

○ LTARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Anne Croegaert	22.5h +7.5h	2 Crédits	1q
○ LTARC1121	Géométrie Spatiale : exploration du dessin descriptif	Jan Godyns	22.5h +7.5h	2 Crédits	2q
○ LTARC1122	Moyens d'expression et représentation 1	Jan Godyns, Franck Miner (supplée Agnes Mory), Agnes Mory, Barbara Noirhomme, Pascale Verbeke	90h	4 Crédits	1 + 2q

o Contexte et culture

○ LTARC1102	Théories de l'architecture 1	Eric Van Overstraeten, Quentin Wilbaux	45h	3 Crédits	1q
○ LTARC1140	Histoire de l'architecture : des origines aux Moyen-Age	Henry Pouillon	45h	3 Crédits	1q
○ LTARC1141	Philosophie et anthropologie de l'espace	Marie-Clotilde Roose, Chloé Salembier	45h	3 Crédits	2q
○ LTARC1142	Sciences du milieu	Georges Mabile	45h	3 Crédits	2q
○ LTARC1143	Mathématique : géométrie	Martin Buysse	22.5h +22.5h	3 Crédits	1q
○ LTARC1144	Mathématique : analyse	Martin Buysse	22.5h +22.5h	3 Crédits	2q

o Matériaux, structure et construction

○ LTARC1160	Analyse des structures 1 : introduction	Cédric Evrard, Pascaline Faux	22.5h +37.5h	4 Crédits	2q
○ LTARC1164	Construction et matériaux I a	Cédric Evrard, Bernard Wittevrongel	30h	2 Crédits	1q
○ LTARC1165	Construction et matériaux I b	Stéphane Boulanger	45h	3 Crédits	2q

o Langues

○ LTARC1123	Anglais 1	Frédéric Declercq	20h	2 Crédits	2q
-------------	-----------	-------------------	-----	-----------	----

ARCT1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2015-2016
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016
 ✂ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Projet d'architecture

○ LTARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration ■	Christoffel Boghaert, Gauthier Coton, Geert De Groote, Mathieu De Paepe, Renaud De Villiers De La Noue, Pascal Marchant, Anne Nottebaert, Renaud Pleitinx, Catherine Vanhamme, Lyderic Veauvy, Emmanuelle Weiss	240h	23 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---	------	------------	-----------

o Expression, représentation et communication

○ LTARC1220	Géométrie spatiale : approfondissement des modes de représentation ■	Beatrice Renard	30h	2 Crédits	1q
○ LTARC1221	Moyens d'expression et représentation 2 ■	Jean Couwenbergh, Eric Van Overstraeten	60h	3 Crédits	1q
○ LTARC1202	Séminaire projet architecture/art ■	Jean Couwenbergh, Agnes Mory, Barbara Noirhomme, Beatrice Renard, Yeung Fun Yuen (supplée Agnes Mory)	90h	5 Crédits	2q
○ LTARC1227	Séminaire théories : expression graphique et plastique	Pascal Marchant, Henry Pouillon	60h	5 Crédits	2q

o Contexte et culture

○ LTARC1240	Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours ■	Henry Pouillon	45h	3 Crédits	2q
○ LTARC1241	Architecture, ville et territoire : morphologie	Christian Gilot	30h	2 Crédits	1q
○ LTARC1242	Socio-anthropologie de l'habiter	Chloé Salembier, Damien Vanneste	30h	2 Crédits	2q
○ LTECO1202	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Bernard-Louis Ghislain	15h	2 Crédits	1q

o Matériaux, structure et construction

○ LTARC1260	Éléments de physique du bâtiment	Pascaline Faux	22.5h +7.5h	2 Crédits	2q
○ LTARC1261	Analyse des structures 2 : compléments ■	Cédric Evrard, Pascaline Faux	30h+45h	5 Crédits	1q
○ LTARC1262	Construction et matériaux 2 ■	Bernard Wittevrongel	60h	4 Crédits	2q

o Langues

○ LTARC1228	Anglais 2 ■	Frédéric Declercq	20h	2 Crédits	1q
-------------	-------------	-------------------	-----	-----------	----

ARCT1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Projet d'architecture

○ LTARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation ■	Christoffel Boghaert, Gauthier Coton, Geert De Groote, Mathieu De Paepe, Renaud De Villiers De La Noue, Pascal Marchant, Anne Nottebaert, Catherine Vanhamme, Lyderic Veauvy, Emmanuelle Weiss	240h	21 Crédits	1 + 2q
-------------	--	--	------	------------	-----------

o Expression, représentation et communication

○ LTARC1320	Conception et simulation numérique	Jean Couwenbergh	45h	3 Crédits	1q
-------------	------------------------------------	------------------	-----	-----------	----

o Contexte et culture

○ LTARC1302	Théories de l'architecture 2	Frank Vermandel	30h	2 Crédits	2q
○ LTARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	Christian Gilot	30h	2 Crédits	1q
○ LTARC1306	Séminaire projet/architecture/sociétés	Jan Godyns, Benedicte Grosjean, Georges Mabilie, Renaud Pleitinx, Chloé Salembier, Quentin Wilbaux	60h	5 Crédits	2q
○ LTARC1341	Séminaire théories : analyse transversale et impliquée du territoire	Benedicte Grosjean, Georges Mabilie, Chloé Salembier	60h	5 Crédits	2q

o Matériaux, structure et construction

○ LTARC1360	Equipement du bâtiment : acoustique et électricité	Adolf Skok	30h	2 Crédits	1q
○ LTARC1361	Analyse des structures 3 : applications	Stéphane Boulanger, Pascaline Faux	22.5h +37.5h	4 Crédits	2q
○ LTARC1362	Construction et matériaux III ■	Bernard Wittevrongel	30h	2 Crédits	2q
○ LTARC1305	Séminaire projet/architecture/structure	Patrick Adam (supplée Pascaline Faux), Cédric Evrard, Pascaline Faux, Olivier Gallez, Bernard Wittevrongel	60h	5 Crédits	1q
○ LTARC1363	Séminaire théories : matériaux/structure/construction ■	Pascaline Faux, Paul Robinet (supplée Pascaline Faux), Paul Robinet, Bernard Wittevrongel	60h	5 Crédits	1q

o Stages

○ LTARC1380	Stage	N.		2 Crédits	
-------------	-------	----	--	-----------	--

o Langues

○ LTARC1323	Anglais 3 ■	Frédéric Declercq	20h	2 Crédits	1q
-------------	-------------	-------------------	-----	-----------	----

ARCT1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2015 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un [test d'orientation](#).

PÉDAGOGIE

L'architecture est une discipline spécifique et par essence, un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société, et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'apprentissage ne se limite pas à une simple accumulation de savoirs. Savoir-faire et savoir-penser y prennent une place prépondérante, articulés sur une dimension éthique essentielle, dans le but de conduire les étudiants vers un savoir-être responsable et compétent.

Pour rencontrer cette exigence, rigueur, créativité et savoirs techniques sont, dans leur complémentarité et leur indissociabilité, les objectifs premiers de la formation de nos étudiants.

Outre le développement d'une personnalité créatrice, de l'habileté à manipuler des concepts et de la capacité à l'autonomie et à la coopération, la formation renforce l'acquisition d'une double compétence :

- à édifier et à aménager, c'est-à-dire à ancrer les réflexions dans le concret ;
- à se situer dans une démarche prospective, pouvant aboutir à la recherche.

Les étudiants bénéficient ainsi d'une approche incluant toutes les dimensions de la discipline architecturale : artistiques, intellectuelles, scientifiques et matérielles.

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une simplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir-penser et un savoir-faire.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet architectural et des cours théoriques et s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Elle a pour objectif de mettre l'étudiant "en condition" de développer une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère transfrontalier et interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture et du dessin, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de la formation. Elle se fait durant le cycle du Master.

La Faculté propose plus de 30 possibilités d'échanges en Europe. Du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de l'Europe les programmes d'échanges permettent d'effectuer des séjours d'un ou deux quadrimestres dans des facultés d'architecture et d'appréhender d'autres approches et pratiques de la discipline.

Il existe également un certain nombre de programmes d'échange dont les destinations se situent au Canada, aux USA ou en Amérique Latine.

La liste des partenariats de mobilité de la faculté peut être consultée à la page :

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le diplôme de Bachelier en architecture permet un accès direct à la formation de [Master \[120\] en architecture/BXL](#).

En outre, des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#).

GESTION ET CONTACTS

Contacts utiles

Bachelier en architecture « ARCT1BA »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place des Sciences, 1 - Bte L6.05.01
B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15 - Fax: +32 (0)10 47 28 29

•• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22 - Fax: +32 (0)10 47 28 29

Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Chaussée de Tournai, 7 - Bte T1.01.01
B-7520 Tournai (Ramegnies-Chin)

Contact: [Secrétariat Tournai](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Prof. Olivier Laloux

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Olivier Laloux](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Répondant administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

M. Vincent FILLEUL UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Vincent Filleul](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Mme Christina NASTRI

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Chaussée de Tournai, 7 - Bte T1.01.01
BE-7520 Tournai (Ramegnies-Chin)

Contact: [Christina Nastri](#)

Tél: +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Président de la Commission de programme « Bachelier en architecture TRN »

Catherine Vanhamme

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Catherine Vanhamme](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Secrétaire de la Commission de programme « Bachelier en architecture TRN »

Pierre Accarain

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Pierre Accarain](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• Coordination institutionnelle Erasmus

Eric Van Overstraeten

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Eric Van Overstraeten](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Président des jurys d'examens

Prof. [Martin Buysse](#)

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

•• Secrétaire de jury Bac

Prof. [Olivier Laloux](#)

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme